

Pouvoir d'emprunt

applaudir à tout ce que fait le gouvernement libéral. Pas du tout. Mais, par contre ce n'est pas à des propos imbus de parti pris qu'il faut s'attendre de la part de la Chambre de Commerce. Voilà pourquoi, contrairement à l'autre député, je m'en reporte à un organisme impartial pour savoir ce qu'il pense du sujet, plutôt qu'à un type qui s'est fait grassement payer par le parti conservateur pendant le débat fiscal.

Je voudrais vous signaler, monsieur le Président, ce que disait le 20 avril Norman Godfrey, de l'ACHDU, d'après le *Globe and Mail*: «Ce budget favorable aux entreprises va faire naître la confiance et créer des emplois».

Le soir du budget, John Bullock a dit que ce dernier était politiquement et économiquement intelligent, et que les entreprises lui seraient favorables de façon générale.

Il s'agit là de personnes impartiales, contrairement au type qui hantait les couloirs conservateurs et qui soufflait les mots aux conservateurs, incapables de trouver eux-mêmes des questions à poser.

Je dirai au député que lorsqu'on parcourt le budget, il y a effectivement un très court passage consacré aux petites entreprises. Mais tout le reste du budget est avantageux pour les petites entreprises. L'épargne-logement va stimuler les affaires des fabricants et des vendeurs de meubles. Elle va également favoriser les activités des petites entreprises de construction et de promotion immobilière. Les incitations fiscales, les incitations à l'investissement, les incitations à la fabrication de matériel de construction vont également favoriser les petites entreprises. Je pourrais poursuivre ainsi toute la journée. Ces incitations ne sont pas classées au chapitre des petites entreprises, mais elles ne les aideront pas moins pour autant.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, pour répondre brièvement au baratin du secrétaire parlementaire, je dois signaler les excellents états de service de M. Drache à titre de fonctionnaire au ministère des Finances et je présume qu'il a lui-même pondu quelques budgets. Quant aux autres phrases creuses du secrétaire parlementaire, les Canadiens savent fort bien que ce budget offre des gains à court terme pour compenser des privations à long terme.

Les niveaux de chômage ne seront pas modifiés sensiblement. Il y aura au moins 10 p. 100 de chômage durant les deux ou trois prochaines années et 12.4 p. 100 pour le reste de l'année en cours. Ce chiffre, espérons-nous, aidera à réduire le niveau à 10 p. 100. A mon avis, un niveau de chômage de 10 p. 100 est inacceptable dans n'importe quel pays industrialisé et surtout au Canada avec le potentiel et les possibilités que nous avons.

M. Blackburn: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Végréville (M. Mazankowski): A l'instar de ses collègues, il parle constamment de l'exode des sociétés pétrolières et des plate-formes de forage, plus particulièrement du nombre élevé de derricks qui quittent l'Alberta pour les États-Unis. Telle était la situation en 1980 et en 1981. Je me demande si le député attribue cet exode à la dégringolade des prix du pétrole de l'OPEP dans le monde entier, à l'excédent de pétrole et au fait que nous avons trouvé d'autres sources de pétrole ou de produits pétroliers? Comment peut-il

expliquer que sans trop de publicité, notamment dans l'Ouest, la plupart des sociétés de forage ramènent leurs derricks et prétendent qu'elles reviennent au Canada parce qu'elles n'ont pas de travail ou ne peuvent soutenir la concurrence, qu'il n'y a pas de demande ou que leur initiative a échoué aux États-Unis? L'industrie pétrolière aux États-Unis se trouve entièrement dans les mains du secteur privé. Il n'existe pas de politique nationale énergétique aux États-Unis. Pourquoi ces derricks reviennent-ils au Canada? C'est qu'ils sont menacés de faillite aux États-Unis.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député qui a posé cette question, mais je ne crois pas qu'il soit tout à fait au courant de la situation en Alberta. De fait, en 1980 et en 1981, quand nous avons vu l'exode des derricks aux États-Unis, il n'y avait pas de crise de l'OPEP. Chose certaine, l'industrie pétrolière et le secteur tertiaire étaient vraiment prospères dans l'ouest du Canada. Toute l'industrie était bourdonnante d'activité. Nous avons été témoins d'un exode non seulement du matériel de forage, de la main-d'œuvre et des capitaux, mais aussi des connaissances techniques.

Je parle en connaissance de cause, monsieur le Président, car j'ai deux fils qui travaillent dans le secteur du forage et qui sont, eux aussi, partis provisoirement dans le Sud. Oui, ils reviennent à la maison parce qu'il y a une relance économique en Saskatchewan. Il y a dans cette province un nouveau gouvernement qui connaît les affaires, un gouvernement qui est progressiste-conservateur. En Alberta, on a annoncé récemment un programme de stimulation des activités de forage, et un autre programme du même genre a déjà été mis en œuvre il y a un an. Mais ce sont là des programmes provinciaux qui sont nécessaires pour compenser l'effet catastrophique du Programme énergétique fédéral.

Des voix: Bravo!

M. McMillan: Monsieur le Président, étant donné que l'heure est très avancée, puis-je dire qu'il est 13 heures?

Le président suppléant (M. Blaker): Je me permets de rappeler aux députés que la période de huit heures est maintenant écoulée et que les allocutions et interventions seront désormais chacune d'une durée de dix minutes. Il serait certes difficile au député d'entamer maintenant son allocution, car il ne disposerait probablement que de six minutes avant que nous revenions à l'ordre du jour. En conséquence, la Chambre consent-elle unanimement à ce que nous disions qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Blaker): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.